

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 JUILLET 2024

DELIBERATION N°CP2024-07/4/31 DOSSIER N°6414	POLITIQUE "SPORTS ET LOISIRS DE NATURE" - ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNEE
---	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Franck FOULON
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : POLITIQUE "SPORTS ET LOISIRS DE NATURE" - ENTRETIEN
DES CHEMINS DE RANDONNEE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N° 10/3/19 du Conseil Départemental du 21 octobre 2016 relative à la politique "Sports et Loisirs de Nature" ;
VU la délibération N° 12/5/22 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 9 décembre*

2016 ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2024-07/4/31 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions maximales suivantes, d'un montant de **1 410,03 €**, pour l'entretien et le balisage des chemins de randonnée au cours de l'année 2024 :

Communauté de Communes du Pays Sostranien : 257,97 €

● chemins concernés :

- tronçon de la Grande Traversée VTT de la Creuse.

Ne prend pas part au vote :

M. Patrice FILLoux (ayant donné pouvoir à Mme Marie-France GALBRUN), Elu Membre CC du Pays Sostranien

Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

Communauté de Communes Creuse Confluence : 1 152,06 €

● chemins concernés :

- Circuit des Lavois : 415,80 €

- Circuit Bois de Lassoux : 216,30 €

- Brande de Landes : 236,46 €

- Par Gués et par Monts : 202,50 €

- Sentier du Tilleul : 81,00 €

Ne prennent pas part au vote :

M. Nicolas SIMONNET, Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Franck FOULON, Mme Marie-Christine BUNLON, Elus Membres CC Creuse Confluence

Adopté : 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer toutes pièces utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental, chapitre 65 article 657348 fonction 7221.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET